

**Groupe de recherche  
en économie et sécurité – GRES**

**Note de recherche**  
volume 3, numéro 7

mai 2001

*Chaire Raoul-Dandurand*  
[www.unites.uqam.ca/dandurand](http://www.unites.uqam.ca/dandurand)

## Les États-Unis et l'APEC

***Frédéric Allard***  
***Éric Boulanger***



Chaire Téléglobe  
Raoul-Dandurand  
*en études stratégiques et diplomatiques*

Teleglobe  
Raoul Dandurand Chair  
*of Strategic and Diplomatic Studies*

## Publications récentes du GRES

### Notes de recherche

- DEBLOCK, Christian et Christian CONSTANTIN  
*Tableau de la croissance dans les Amériques*  
Volume 1, numéro 1 (mai 1999)
- KAZI AOUL, Samia  
*État des débats sur l'union monétaire en Amérique*  
Volume 1, numéro 2 (septembre 1999)
- MARCOUX, Fanny et Juan CÓRDOVA  
*La politique commerciale du Chili*  
Volume 1, numéro 3 (novembre 1999)
- TANDEL, Soraia  
*Stabilisation et développement économique au Brésil : le Plan real de 1994 à 1999*  
Volume 2, numéro 1 (février 2000)
- BACHAND, Rémi  
*Les mécanismes de règlement des différends relatifs aux investissements – l'ALÉNA comme modèle ?*  
Volume 2, numéro 2 (février 2000)
- DEBLOCK, Christian et Christian CONSTANTIN  
*Intégration des Amériques ou intégration à l'économie américaine ? Tendances du commerce, des investissements et du commerce intra-firme*  
Volume 2, numéro 3 (mars 2000)
- LESSARD, Geneviève  
*Les économies de petite taille et la ZLÉA*  
Volume 2, numéro 4 (mars 2000)
- BOULANGER, Éric  
*Le « Big Bang » financier japonais*  
Volume 2, numéro 5 (mai 2000)
- VAILLANCOURT, Brigitte  
*L'avenir monétaire des Amériques - Document de synthèse*  
Volume 2, numéro 6 (mai 2000)
- BOULANGER, Éric  
*La nouvelle politique commerciale du Japon-- vers des accords de libre-échange avec la Corée, Singapour, le Mexique et le Chili?*  
Volume 2, numéro 7 (octobre 2000)
- OPPERMANN, Jord  
*L'Europe monétaire : de l'Union monétaire des paiements à l'euro*  
Volume 2, numéro 8 (octobre 2000)
- BOULANGER, Éric  
*Le Japon et l'APEC*  
Volume 2, numéro 9 (novembre 2000)
- DEBLOCK, Christian  
*La politique commerciale des États-Unis : à quoi pouvons-nous nous attendre ?*  
Volume 2, numéro 10 (décembre 2000)
- ARÈS, Mathieu  
*L'intégration monétaire des Amériques – Vers la dollarisation du continent ?*  
Volume 3, numéro 1 (janvier 2001)
- ARÈS, Mathieu et Sylvain TURCOTTE  
*Libre-échange et hégémonie – les stratégies américaines et brésiliennes de négociation commerciale*  
Volume 3, numéro 2 (mai 2001)
- BOULANGER, Éric, Nathalie LACHANCE et Kiwhan NA  
*Historique, structures et fonctionnement de l'APEC*  
Volume 3, numéro 3 (mai 2001)
- TASSÉ, Loïc  
*La Chine et l'APEC*  
Volume 3, numéro 4 (mai 2001)
- DUBÉ, François-Philippe et Kihwan NA  
*La Corée et l'APEC*  
Volume 3, numéro 5 (mai 2001)
- TASCHEREAU, Rodrigue  
*L'ASEAN et l'APEC*  
Volume 3, numéro 6 (mai 2001)
- ALLARD, Frédéric et Éric BOULANGER  
*Les États-Unis et l'APEC*  
Volume 3, numéro 7 (mai 2001)
- TASCHEREAU, Rodrigue  
*Le Canada et l'APEC*  
Volume 3, numéro 8 (mai 2001)
- DUHAMEL, Anne et Sylvain TURCOTTE  
*Le MERCOSUR : structure institutionnelle et stratégie économique*  
Volume 3, numéro 9 (mai 2001)
- TASSÉ, Loïc  
*Restructuration industrielle à la chinoise : la Chine et l'OMC*  
Volume 3, numéro 10 (mai 2001)

# Les États-Unis et l'APEC

*Frédéric Allard*

*Éric Boulanger*

© CHAIRE TÉLÉGLOBE RAOUL-DANDURAND EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES, MAI 2001

Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Case postale 8888, succursale Centre-Ville,

Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Courriel : [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca)

Site web : [www.unites.uqam.ca/dandurand](http://www.unites.uqam.ca/dandurand)

ISBN 2-922844-17-X

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication engagent uniquement l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions des membres de la *Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand*.

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>LES ÉTATS-UNIS ET LA CRÉATION DE L’APEC</b>	<b>3</b>
<b>LES ÉTATS-UNIS ET L’APEC DEPUIS LE SOMMET DE SEATTLE DE 1993</b>	<b>5</b>
LE SOMMET DE SEATTLE DE 1993	6
LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET DES INVESTISSEMENTS	7
<b>LES ÉTATS-UNIS ET L’AVENIR DE L’APEC</b>	<b>9</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>11</b>



## INTRODUCTION\*

La croissance économique du Japon dans les années soixante et soixante-dix, des NPI dans les années quatre-vingt, puis de l'ASEAN et de la Chine dans les années quatre-vingt-dix n'aurait jamais été aussi fulgurante sans la présence des États-Unis qui a offert à ces pays un large marché pour leurs exportations et une forte présence militaire en mesure de maintenir la stabilité de l'Asie-Pacifique. Pour plusieurs spécialistes de l'Asie, les régimes néomercantilistes du Japon et de la Corée doivent leur existence à l'hégémonie américaine et aux impératifs de la Guerre froide. De plus, l'ASEAN a pu voir le jour en grande partie par la détermination de ses membres initiaux à contrer les forces communistes dans la région du Sud-Est asiatique grâce au soutien idéologique et souvent logistique des forces militaires et du gouvernement américains.<sup>1</sup>

Dans un tel contexte, la création de l'APEC ne pouvait se faire sans la présence des États-Unis. Lors des négociations en vue de la première rencontre ministérielle à Canberra, il est vite apparu que leur présence s'avéraient incontournable et le seul moyen par lequel les pays de l'ASEAN et le Japon accepteraient de participer à ce nouveau forum. L'APEC n'aurait jamais vu le jour sans la participation des Américains et, comme pour la période de la Guerre froide, ils ralliaient les pays asiatiques par le poids de leur puissance militaire.

Dans cette perspective, cette étude examine le rôle des États-Unis dans l'APEC et ses efforts en vue d'en faire une organisation axée sur la libéralisation et la facilitation des échanges et des investissements dans la région de l'Asie-Pacifique. Nous verrons, dans un premier temps, quelle est la position du gouvernement américain face à l'APEC et, dans un deuxième temps, en quoi consiste son rôle dans la transformation du forum en un lieu de libéralisation des échanges et des investissements. La principale contribution

---

\* Cette étude a été en partie rendue possible grâce au financement du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

<sup>1</sup> À ce sujet voir : Bruce Cumings, « The Asian Crisis, Democracy, and the End of "Late" Development », in T. J. Pempel (dir), *The Politics of Asian Economic Crisis*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 17-44.

américaine à l'APEC est certainement son implication, à partir de 1993, pour faire du forum une « communauté » de l'Asie-Pacifique dont l'intérêt à long terme est la création d'une zone de libre-échange dans la région. Finalement, dans un troisième temps, nous aborderons le rôle et la place des États-Unis dans l'avenir de l'APEC. Il ressort que l'intérêt de l'administration Clinton au début de son premier mandat s'est considérablement amoindri et que l'avenir de l'APEC repose en grande partie sur la position que les États-Unis prendront à l'égard des différentes formes d'accords bilatéraux et régionaux en cours de négociations en Asie orientale.



## LES ÉTATS-UNIS ET LA CRÉATION DE L'APEC

Malgré le fait que les négociations et les pourparlers visant la création de l'APEC aient principalement été menés par l'Australie et le Japon, les États-Unis ont joué un rôle indirect, mais majeur, dans la création de l'APEC en « calmant » en quelque sorte les inquiétudes géopolitiques et géoéconomiques de plusieurs pays. Ils ont été le pays « rassembleur » et celui qui a été en mesure d'offrir par sa présence une base solide au membership de l'APEC.<sup>2</sup>

En retour, les États-Unis ont fait deux compromis importants : ils ont accepté, d'une part, de retirer leur proposition d'inclure les questions de sécurité militaire et, d'autre part, de participer à une organisation consensuelle, volontariste et non contraignante. Ces deux compromis ne sont pas étrangers au scepticisme très réaliste de Washington à l'égard du potentiel de l'APEC, mais aussi à son espoir que le forum, s'il voyait le jour, forme la nouvelle architecture de la région de l'Asie-Pacifique dans l'après-guerre froide. Le gouvernement américain était aussi conscient que cette tentative de coopération économique pouvait mener — par la diversité des économies et des régimes —, si elle n'était pas formalisée, à une intensification des différends commerciaux et des divisions idéologiques. Il craignait finalement que l'APEC offre l'opportunité aux pays asiatiques d'unir leurs efforts contre les intérêts commerciaux des États-Unis dans le GATT.<sup>3</sup>

Cependant, les rencontres ministérielles de Canberra en 1989 et de Singapour, Séoul et Bangkok les trois années suivantes ont été relativement « harmonieuses » et elles ont fortement influencé, à partir de 1992, les États-Unis dans leur décision d'inviter les membres de l'APEC à se joindre à leur projet de libéralisation et de facilitation des échanges. L'APEC est devenu alors le mécanisme préférentiel des États-Unis pour

---

<sup>2</sup> S. W. Bosworth, « The United States and Asia », *Foreign Affairs*, vol. 71, no. 1, 1992, p. 46.

<sup>3</sup> L'idée que des organisations comme l'APEC puissent accentuer les divisions Nord-Sud a toujours été présente dans la politique étrangère de l'administration Reagan. Bush remettra en question ce principe par son ouverture au Mexique, mais c'est seulement avec Clinton que cette vision du régionalisme disparaîtra définitivement de la politique américaine. À ce sujet voir : D. Crone, « Does Hegemony Matter? The Reorganization of the Pacific Political Economy », *World Politics*, vol. 45, no. 2, juillet 1993, p. 516.

construire, selon les mots de l'ancien secrétaire d'État James Baker, un « nouvel ordre dans la région de l'Asie-Pacifique ».<sup>4</sup> Il apparaissait alors possible de créer une communauté de l'Asie-Pacifique sur la base d'une coopération et d'une libéralisation économique majeure, requise aussi, faut-il le noter, pour faire face aux difficultés d'arriver à un accord dans les négociations du cycle de l'Uruguay. Selon l'ancien sous-secrétaire d'État américain Robert Zoellick, l'APEC était perçue comme un « filet » dans lequel les États-Unis pourrait s'assurer, non seulement de leur présence en Asie-Pacifique, mais aussi « d'infrastructures communes dirigées vers les États-Unis ». En comparant l'APEC au *Far West* américain du XIX<sup>ème</sup> siècle — dont l'ouverture et l'intégration à la côte Est par les chemins de fer a permis la création d'une économie continentale — Zoellick affirmait : « in the 20th century and 21st century, the questions [are] where the airlines routes will go, where the telecommunications systems will go, what telecommunications systems people will use, whether people, in the case of the US, will speak English (...) ».<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> « Address by Secretary of State Baker before the Asia Society », New York, 26 juin 1989.

<sup>5</sup> Yoichi Funabashi, *Asia Pacific Fusion : Japan's Role in APEC*, Washington D.C., Institute for International Economics, 1995, p. 127-8.

## LES ÉTATS-UNIS ET L'APEC DEPUIS LE SOMMET DE SEATTLE DE 1993

Avec l'arrivée au pouvoir de l'administration Clinton, les États-Unis ont réalisé pleinement que l'établissement d'un nouvel ordre économique et stratégique dans la région de l'Asie-Pacifique devait être orienté, moins par les questions militaires que par les questions économiques. Dans cette optique, la vision de l'APEC différait passablement de celle de l'administration Bush dans la mesure où celle-ci subordonnait clairement les enjeux économiques des États-Unis à ses intérêts stratégiques et militaires.<sup>6</sup> Plus simplement, sous l'administration Bush « la politique étrangère des États-Unis pour l'Asie-Pacifique était formulée », selon les mots du premier ministre australien Paul Keating, « par les forces navales américaines et non pas par le département d'État ou le département du Commerce », lequel a commencé à porter un intérêt à l'APEC seulement lorsque le président Clinton a proposé un programme de libéralisation des échanges au sommet de Seattle.<sup>7</sup>

La stratégie américaine d'élargissement de la communauté des économies de marché laissait de côté le multilatéralisme intégral et l'idée fondamentale d'un libre-échange non réciproque pour favoriser dorénavant une approche réunissant une panoplie d'instruments nationaux (les mesures antidumping ou l'article 301), bilatéraux (les différents cadres de négociations avec le Japon, la Corée ou la Chine), régionaux (l'APEC, l'OCDE et le forum régional de l'ASEAN) et multilatéraux (GATT/OMC).<sup>8</sup> Ainsi, le président Clinton déclarait en 1993 : « notre politique commerciale évitera les vains débats sur la question de savoir si les efforts devraient être multilatéraux, régionaux, bilatéraux ou unilatéraux. Le fait est que chacun de ces efforts a sa place ».

---

<sup>6</sup> James M. McCormick, « Assessing Clinton's Foreign Policy at Mid-Term », *Current History*, vol. 94, no. 595, novembre 1995; D. Crone, « Does Hegemony Matter? The Reorganization of the Pacific Political Economy », *World Politics*, vol. 45, no. 3, juillet 1993, pp. 518.

<sup>7</sup> Cité dans : Y. Funabashi, op. cit, 1995, p. 92.

<sup>8</sup> J. Rollo, « Regionalism and the World Trading System: Reflections on Trends in EU, US and APEC Policy », in P. Drysdale & D. Vines (dir), *Europe, East Asia and APEC: A Shared Global Agenda?*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 268-9.

Dans le cadre de l'APEC, la stratégie américaine avait comme objectifs de réduire le déficit commercial des États-Unis avec l'Asie par l'ouverture des marchés de la région aux produits et capitaux américains, d'utiliser l'APEC comme première base à l'intégration de la Chine à l'OMC et de favoriser la consolidation de la démocratie dans les pays de l'Asie-Pacifique.

L'administration Clinton allait se donner comme tâche de transformer le forum de l'APEC en une organisation axée sur la libéralisation des échanges et de l'investissement en se basant sur l'idée de communauté, de prospérité et d'interdépendance.

### **Le sommet de Seattle de 1993**

Le premier sommet des chefs d'État a transformé la dynamique interne de l'APEC et a réorienté ses objectifs de coopération économique vers l'établissement d'une zone de libre-échange dans la région de l'Asie-Pacifique. Suggérée pour la première fois par l'Australie, l'idée de tenir un tel sommet a été présentée au président Clinton par ses conseillers économiques qui y voyaient l'opportunité de donner aux États-Unis un rôle plus important dans la libéralisation des échanges en créant des liens « communautaires » dans l'Asie-Pacifique.

Le sommet de Seattle a été comparé — au niveau de sa couverture médiatique (plus de 3000 journalistes) — aux sommets de l'OTAN dans les années cinquante, et sa tenue a été considérée par le *Far Eastern Economic Review* comme une « grande réussite » en soi : le « message » était le sommet et il annonçait l'émergence, comme le voulaient les Américains, d'une nouvelle communauté de l'Asie-Pacifique.<sup>9</sup> Le caractère informel des rencontres (entre autres pour éviter les questions de protocoles auxquelles la Chine accordait beaucoup d'importance étant donné la présence de Taï wan) a offert aux Américains une tribune importante pour présenter leur agenda de libéralisation commerciale et pour prendre, comme le demandait depuis quelque temps l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la conduite de « l'autobus de la libéralisation ». Le sommet a aussi inauguré un nouvel ajustement dans les relations sino-américaines, qui incluent

---

<sup>9</sup> *Far Eastern Economic Review*, 2 décembre 1993; Y. Funabashi, *op. cit.*, 1995, p. 79; J. Clarke, *The United States and Asia Pacific Cooperation*, New York, The Asia Society, 1994, p. 8.

dorénavant les questions d'ouverture de la Chine aux produits américains, dans le secteur de l'aéronautique entre autres (la Chine était alors le principal client de Boeing). C. Fred Bergsten, le président du Groupe de personnalités éminentes de l'APEC, présentait la rencontre entre Jiang Zemin et Bill Clinton en ces termes :

« Jiang Zemin and [Clinton] were the two biggest physically, just bodies. They started to mingle with brandy and coffee, and then Jiang Zemin started to walk towards the president (...) and they [began] chatting using an interpreter. And the others kind of pulled in around them. It was clearly these two big-sized people with a whole bunch of others listening. It was very symbolic in a sense that China, the most populous, and the United States, the richest, were kind of a step out of the group (...) They were talking, and the others were listening ». <sup>10</sup>

Finalement, le sommet de Seattle a été beaucoup plus que le symbole d'une communauté en émergence, il a aussi été un point tournant dans les négociations du cycle de l'Uruguay en imposant un nouveau rythme et en facilitant leur conclusion.

### **La libéralisation des échanges et des investissements**

L'intérêt des États-Unis pour un programme de libéralisation s'est concrétisé dans la Déclaration de Bogor de 1994 où l'APEC annonçait la création d'une zone de libre-échange pour 2010/2020. Les sommets qui suivent (Osaka et Manille en particulier) ont été essentiellement axés sur la formalisation de ces objectifs dans un cadre de travail spécifique (les plans d'action individuelle, le plan d'action concertée, l'agenda, la question de la réciprocité, etc.) qui a dilué considérablement les objectifs des États-Unis en matière de libéralisation et de facilitation des échanges. Pour plusieurs, il était devenu évident avec le Sommet d'Osaka que le processus de libéralisation allait suivre le chemin fixé par les pays de l'ASEAN et le Japon, soit une libéralisation progressive, volontariste et assujettie à la diversité des niveaux de développement des économies membres.

Par la suite, la tentative des Américains d'imposer un programme de libéralisation sectorielle anticipée et volontaire (ESVL) n'a pas donné les résultats escomptés et en

l'absence, en 1998, du président Clinton au sommet de Kuala Lumpur, le Japon en profita pour soulever une série d'objections à l'égard du ESLV lequel était alors reporté à l'OMC pour étude.<sup>11</sup> Plusieurs ont perçu dans les actions des États-Unis un désintérêt pour l'APEC, surtout qu'au même moment, ils annonçaient qu'ils ne rencontreraient pas leurs engagements en matière de libéralisation si l'Union européenne n'acceptait pas un programme similaire au leur.<sup>12</sup>

---

<sup>10</sup> Y. Funabashi, *op. cit.*, 1995, pp. 84-5.

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur le ESLV voir l'étude de K. Na, N. Lachance et É. Boulanger, *Historique, structures et fonctionnement de l'APEC*.

<sup>12</sup> J. Ravenhill, « APEC and the WTO : Which Way Forward for Trade Liberalization? », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 21, no. 2, août 1999, p. 225. Le président américain n'a pu assister au sommet de 1998 à cause d'incidents militaires avec l'Irak.

## LES ÉTATS-UNIS ET L'AVENIR DE L'APEC

Si on examine strictement les relations commerciales entre les États-Unis et l'Asie, la stratégie de l'administration Clinton entre 1992 et 2000 a été un échec. Le surplus commercial de l'Asie n'a cessé d'augmenter et l'équilibre dans les échanges que Washington recherchait ne s'est jamais matérialisé. Cependant, comme le démontrent les actions rapides et cohérentes de Washington et du FMI lors de la crise asiatique, les Américains ont une très grande influence sur la politique économique des pays asiatiques, et en comparaison à 1989, la communauté des économies de marché s'est considérablement solidifiée, entre autres, par le rôle important que les États-Unis ont joué dans la mise en place d'un processus de libéralisation des échanges et des investissements au sein de l'APEC. Les États-Unis ont offert aux pays membres une perspective commune à l'égard de ce processus en démontrant le potentiel d'une coopération économique qui aura peut-être, à moyen et long terme, des effets que le gouvernement américain n'avaient pas prévus : la hausse remarquable des échanges intra-asiatiques montre qu'une intégration régionale est tout à fait possible, et ce, sans la présence des États-Unis. Les multiples propositions d'ALE bilatéraux et régionaux entre les pays asiatiques ont l'originalité d'exclure les États-Unis et d'orienter les efforts diplomatiques des pays de l'ASEAN vers la Chine et le Japon, et *vice versa*, sans prendre en considération les intérêts des Américains comme en font foi les rencontres de l'ASEAN+3. L'intégration de plus en plus avancée des pays asiatiques relativise la position américaine dans la mesure où le marché américain, bien qu'il soit toujours très important pour l'ensemble de l'Asie, occupe une part de moins en moins importante dans les exportations de chaque pays asiatique.<sup>13</sup>

Lorsque la Malaisie a proposé la création du *East Asia Economic Caucus* (EAEC) en 1990 pour contrer la « dilution » de l'Asie dans l'APEC et pour offrir à celle-ci une puissance

---

<sup>13</sup> À ce sujet voir : Paolo Guerrieri, « Trade Patterns and Regimes in Asia and the Pacific », in V. Aggarwal & C. E. Morrison (dir), *Asia-Pacific Crossroads : Regime Building and the Future of APEC*, New York, St. Martin's Press, 1998, pp. 65-86; Chyungly Lee, « Impact of the East Asian Financial Crisis on the Asia-Pacific Order », *Issues and Studies*, vol. 35, no. 4, 1999, p. 125.

d'action dans les négociations multilatérales, le Japon et plusieurs pays de la région ont refusé d'y participer ou ont présenté une position franchement ambiguë à son égard.<sup>14</sup> Il y a quelques années à peine, les pays asiatiques voyaient dans l'APEC un outil important pour façonner le système multilatéral en place.<sup>15</sup> Depuis, les choses ont passablement changé, mais plus que jamais le EAEC paraît inutile puisque l'Asie montre depuis quelques années sa détermination d'accélérer le processus d'intégration régional — par le truchement d'accords bilatéraux et régionaux — à l'extérieur de l'APEC et d'une manière moins hostile — à la différence du EAEC — à l'OMC.<sup>16</sup> Paradoxalement, l'APEC a été l'élément déclencheur, par son programme de libéralisation, d'un rapprochement des pays asiatiques (accélééré par la crise asiatique) qui remet en question le rôle de l'APEC dans l'architecture de l'Asie-Pacifique. L'APEC a prouvé, dans une certaine mesure, l'efficacité d'un processus décisionnel consensuel et volontariste; l'Asie pourrait être tentée d'y voir — dans le cadre d'un approfondissement des liens politiques et économiques — une option valable pour l'APEC.

Cependant, le gouvernement américain possède un ensemble d'outils politiques - qu'il ne craint pas d'utiliser - en mesure d'assurer l'ouverture commerciale de l'Asie-Pacifique. La position de la nouvelle administration Bush face à l'APEC demeure incertaine, mais elle sera fortement influencée par la direction que prendra le processus d'intégration régional, s'il est conforme aux règles et procédures de l'OMC et s'il vise à diminuer, ou non, l'influence américaine dans la région. Dans la perspective d'une baisse de l'activité économique, il est possible que le déficit commercial des États-Unis avec l'Asie redevienne une question d'actualité et force les pays asiatiques à accentuer les efforts de libéralisation au sein de l'APEC pour éviter une hausse du protectionnisme ou des mesures de représailles de la part du gouvernement américain.

---

<sup>14</sup> Éric Boulanger, « Le statut du Japon en Asie orientale : économie, politique et sécurité », Montréal, UQAM, Groupe de recherche en économie et sécurité / Groupe de recherche en intégration continentale, janvier 2000, pp. 54-55.

<sup>15</sup> R Gilpin, « APEC in a New International Order », *NBR Analysis*, vol. 6, no. 5, 1995, p. 7.

<sup>16</sup> Miles Kahler, « Legalization as Strategy : The Asia-Pacific Case », *International Organization*, vol. 54, no. 3, été 2000, p. 570.



**BIBLIOGRAPHIE**

Bosworth, Stephen W. (1992), « The United States and Asia », *Foreign Affairs*, vol. 71, no. 1.

Boulanger, Éric (2000), « Le statut du Japon en Asie orientale : économie, politique et sécurité », Montréal, UQAM, Groupe de recherche en sécurité et économie / Groupe de recherche en intégration continentale, janvier.

Clarke, J. (1994) *The United States and Asia Pacific Cooperation*, New York, The Asia Society.

Crone, Donald (1993), « Does Hegemony Matter? The Reorganization of the Pacific Political Economy », *World Politics*, vol. 45, no. 2, juillet, pp. 501-525.

Funabashi, Yoichi (1995), *Asia Pacific Fusion : Japan's Role in APEC*, Washington D. C., Institute for International Economics.

Gilpin, Robert (1995), « APEC in a New International Order », *NBR Analysis*, vol. 6, no. 5, pp. 1-19.

Guerrieri, Paolo (1998), « Trade Patterns and Regimes in Asia and the Pacific », *in* Aggarwal, Vinod & Charles E. Morrison (dir), *Asia-Pacific Crossroads : Regime Building and the Future of APEC*, New York, St. Martin's Press, pp. 65-86.

Kahler, Miles (2000), « Legalization as Strategy : The Asia-Pacific Case », *International Organization*, vol. 54, no. 3, été, pp. 549-571.

Lee, Chyungly (1999), « Impact of the East Asian Financial Crisis on the Asia-Pacific Regional Order : A Geo-Economic Perspective », *Issues & Studies*, vol. 35, no. 4, juillet-août, pp. 109-132.

McCormick, James M. (1995), « Assessing Clinton's Foreign Policy at Mid-Term », *Current History*, vol. 94, no. 595, novembre.

Ravenhill, John (1999), « APEC and the WTO : Which Way Forward for Trade Liberalization », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 21, no. 2, août, pp. 220-237.

Rollo, Jim (1998), « Regionalism and the World Trading System : Reflections on Trends in EU, US and APEC Policy », *in* Drysdale, Peter & David Vines (dir), *Europe, East Asia and APEC : A Shared Global Agenda?*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, pp. 263-276